

Sylvain GOURLAY

Année 2009

Formation Musicale/Piano

PROJET PEDAGOGIQUE

Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique
CEFEDEM Bretagne/Pays de la Loire

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Première partie : L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS NOTRE SOCIÉTÉ

- 1) Le milieu scolaire
- 2) Les pratiques en amateur
- 3) Les actions de médiation culturelles

Deuxième partie : L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS UN LIEU D'ÉCHANGES ARTISTIQUES

- 1) Les rencontres et la transversalité dans l'école de musique
- 2) Les cursus et l'évaluation
 - a) Les cycles
 - b) L'évaluation

Troisième partie : L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LA CLASSE DE FORMATION MUSICALE

- 1) L'élève et le groupe
 - a) Les projets
 - b) L'accompagnement d'une classe
 - c) Développer l'autonomie chez l'élève
- 2) Le corps et la musique
 - a) La voix
 - b) Le rythme
 - c) Le geste
- 3) Les « matières premières » de l'enseignement musical
 - a) Le répertoire et la culture musicale
 - b) L'invention (composition, écriture, improvisation, arrangement)
 - c) L'ouverture vers d'autres arts
- 4) Les pratiques innovantes dans la formation musicale
 - a) Le cours global
 - b) La M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur)
- 5) Professeur de musique : musicien avant tout

CONCLUSION

INTRODUCTION

La musique est une idée esthétique qui s'écoute, nous affectionne mais c'est surtout un objet de connaissance, vecteur d'intentions. Cette richesse d'expression personnelle prend place dans l'enseignement musical. Au sein d'un établissement, enseigner (du latin *insignire*, signaler) veut dire indiquer, accompagner l'élève vers son épanouissement. La pédagogie : c'est le lien que fait l'enseignant entre le savoir et l'élève et c'est aussi l'adaptation du cours didactique en fonction de l'élève. Nous allons nous porter sur la place de l'expression personnelle chez l'élève en cours de formation musicale. De plus, c'est son rôle de musicien qui nous intéressera : *c'est-à-dire une personne qui pratique l'art de la musique.*¹

Ainsi, la musique nécessite une pratique, un jeu, une interprétation qui au sein du cours de F.M n'est plus de la théorie solfégique mais bien de la pratique artistique. Grâce à ces moments musicaux, les élèves se réunissent, dialoguent et apprennent à devenir musicien. Tout cela permet de redonner goût à la formation musicale, trop longtemps assimilée à l'unique solfège.

Dans la première partie, nous aborderons le rôle de l'enseignant sur tout le territoire avec les partenariats éducatifs, culturels et sociaux. En deuxième partie, la place de l'enseignant sur les lieux d'échanges artistiques avec l'équipe pédagogique au sein de l'établissement et la question des cycles et de l'évaluation. Pour la troisième partie, l'identité pédagogique professionnelle du professeur de formation musicale sera décrite.

¹ Définition du mot « musicien » dans la *Neuvième édition du dictionnaire de l'académie française*

I) L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Les établissements d'enseignement artistique sont porteurs d'une dimension culturelle et sociale par leurs activités de pratique et de diffusion. Ils détiennent une source artistique qui peut être utilisée lors d'échanges ou de projets divers. Par la nécessité de liberté et d'égalité dans les droits pour une démocratisation de l'enseignement artistique, l'accès à l'enseignement artistique doit être identique pour tous. En tant que professeur de musique, il est à mon sens nécessaire de créer des partenariats avec le milieu scolaire, de travailler avec les structures en charge de la pratique en amateur et de développer les médiations culturelles pour l'ensemble des citoyens du territoire.

1) Le milieu scolaire

Il est essentiel de parvenir à créer des liens avec le milieu scolaire de l'éducation nationale. Grâce à cet accès, tous les enfants du territoire peuvent recevoir un enseignement artistique. Ainsi, par ces collaborations, une multitude de projets voit le jour et donne aux enfants le désir de découvrir ou de pratiquer un art. Par ces dispositifs d'échanges artistiques, la dimension élitiste d'un conservatoire est donc réellement une vision passée. Lors de mon intervention en milieu scolaire à l'école Jean Zay et à l'école Mutualité de Nantes, j'ai découvert l'importance de la musique à l'école. Tout au long de l'année, les enfants ont pour la plupart découvert et pratiqué un art qu'il leur était peu connu. De plus, ils ont acquis des fondamentaux tels que la pulsation intérieure, le développement de la mémoire et de l'oreille, qui sont essentiels pour le développement de tous les enfants. Des vraies situations pédagogiques sont apparues et un esprit de groupe est né au sein des quatre classes. Je pense que les interventions en milieu scolaire sont le meilleur moyen de transmettre des acquis artistiques et de laisser un souvenir à jamais gravé chez les enfants (pratique musicale, spectacle). Mais c'est avant tout un immense enjeu pour la démocratisation culturelle.

2) Les pratiques en amateur

Les pratiques en amateur représentent la plupart des pratiques exercées par les élèves issus d'une école ou d'un conservatoire de musique. Avec cette pratique postérieure à l'établissement, les élèves ont la possibilité de créer leurs propres réalisations artistiques (groupes, scènes improvisées etc.). De plus, ce cas de figure doit être mis en exergue pour que des liens se forment entre les établissements musicaux et les structures en charge des pratiques amateurs. En effet, chaque structure peut s'apporter des moyens et se compléter. Cela amène les conservatoires et les écoles de musique à créer des partenariats avec les associations de pratiques amateurs afin de renforcer l'offre culturelle et la pratique collective sur tout le territoire (harmonies, chœurs, association de musiques actuelles, etc.). De plus, un échange de connaissances se développe et provoque de nombreuses interactions. Ainsi, ces liens avec ces différentes structures permettent de connecter l'établissement culturel à l'ensemble de la cité et de placer l'école de musique au cœur de la pratique artistique.

3) Les actions de médiation culturelle

La pédagogie ne peut se concevoir sans actions de diffusion et de création en direction de publics diversifiés. L'art ne prend vie que lorsqu'il est présenté à la société. Les projets artistiques représentent donc un lien direct entre tous les individus du lieu d'action culturelle. Ainsi, le travail de médiation consiste à établir un dialogue avec le public. C'est pour cette raison qu'il me semble essentiel d'aller vers des publics de tous les horizons, dans des lieux divers de vie sociale (crèches, hôpitaux, prisons) mais aussi dans des lieux de diffusion et de création de la musique, des scènes de musiques actuelles, bibliothèques, etc. De plus, je pense que les actes de médiations sont importants pour le dialogue avec autrui. L'exemple d'une médiation sur le tango argentin dans le jardin des plantes de Nantes me montre le lien primordial entre l'artiste/enseignant et l'ensemble des individus de la société. En effet, le fait d'aller vers le public permet de rendre plus facile d'accès une œuvre, une esthétique, un compositeur et provoque un dialogue : questionnement autour du qui ? du comment ? du pourquoi ?...ainsi que des avis autres, variés et qui enrichissent à chaque fois nos réflexions préétablies.

Ainsi, la médiation a une fonction éducative et citoyenne en donnant à tous le moyen d'accéder à la culture, aux cultures.

II) L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LES LIEUX D'ECHANGE ARTISTIQUES

Les conservatoires et les écoles de musique représentent des lieux d'échanges artistiques, culturels et pédagogiques. L'enseignement de la musique est une véritable richesse culturelle. C'est par ces rencontres humaines que de grands enjeux éducatifs et de réalisation personnelle sont en action.

1) Les rencontres et la transversalité dans l'école de musique

L'école de musique est un lieu d'échange artistique. Et pour un musicien, échanger, c'est jouer et faire de la musique ensemble. Ainsi, « être musicien ensemble » représente un point essentiel dans la pratique musicale. Les élèves doivent se rencontrer pour faire de la musique et acquérir les fondamentaux de la musique (écoute, pulsation intérieure, créativité, harmonie). Pour cela, toute une équipe pédagogique doit être disponible pour créer cette réunion. Et là se passe une chose indispensable pour une école de musique, c'est la transversalité entre les différentes classes et toute l'équipe pédagogique. Ce point primordial est à développer toujours davantage dans les établissements car un élève peut avoir besoin de l'ensemble des professeurs pour l'accompagner. Seul, un professeur risque de se cloisonner et de ne pas partager son savoir. Or, l'essence même de la musique me semble être l'art de communiquer, de donner à l'autre. Cette transversalité entre l'équipe pédagogique permet aussi d'ouvrir les classes à une multitude de projets possibles et à faire se croiser les compétences. Ainsi, la classe de formation musicale offre de grandes possibilités par sa diversité et sa pluralité. En réalisant un projet artistique entre les classes de formation musicale et les différentes classes de l'école (musique, danse, théâtre), on donne aux élèves la possibilité de s'épanouir personnellement au sein d'un projet commun. De plus, les élèves peuvent pleinement profiter de cette interaction pour découvrir la musique à plusieurs et surtout acquérir des notions essentielles pour la formation

du musicien. Depuis trop longtemps, la formation musicale, l'orchestre ou la chorale représentaient les seuls dispositifs en groupe. Grâce au développement des pratiques collectives, la musique donne aux élèves le moyen de se réaliser ensembles, de créer un objet musical commun et unique, transcendé par chacun dans le groupe.

2) Les cursus et l'évaluation

a) Les cycles

- *L'éveil musical et corporel* : L'éveil est un moment crucial pour l'apprentissage de la musique. C'est le développement sensitif qui est mis en valeur. En effet, l'enfant résonne avec les sons perçus, il se met en mouvement, il s'exprime, il chante. Et donc par le cours d'éveil, il va pouvoir découvrir les vibrations musicales, les timbres, les phrasés, la pulsation, les vitesses, les hauteurs, l'intensité, les durées, la notion de silence, les couleurs et états... L'alliance de l'éveil corporel et musical permet à l'enfant de prendre conscience de son corps, de l'ouvrir à un « imaginaire du son ». Au bout de cette année de découverte sensorielle, l'élève a développé une créativité qui va lui donner goût pour la suite de son parcours dans l'enseignement artistique.

- *Le premier cycle* : c'est le cycle des premières conceptualisations. Par le mouvement et l'expression du corps, les élèves vont acquérir et affiner les premiers éléments abordés en cycle éveil. Par l'écoute, la vue et le toucher des instruments (découverte des familles d'instruments), l'élève acquiert des repères, du vocabulaire (formes musicales, notes, rythmes) et des connaissances pour la pratique. Il passe de l'oral à l'écrit. C'est aussi le cycle de la pratique individuelle et collective. L'élève capte les possibilités multiples qu'offre le travail en groupe : chorale, musique d'ensemble, orchestre. Mais c'est avant tout la découverte culturelle de toutes les esthétiques de l'histoire de la musique et de l'histoire de l'art. Par tous ces éveils sensoriels artistiques et corporels, l'élève doit ressentir une motivation qui le mènera vers les cycles supérieurs.

-Le deuxième cycle : c'est l'époque où l'élève prend conscience de ses motivations et de ses besoins artistiques. Il approfondit ses connaissances et ses pratiques : analyse, chant, lecture solfégique... Son « savoir-faire » musical se perfectionne, se diversifie avec et sans l'instrument. Son savoir musical se densifie, on aborde des notions plus complexes telles que l'harmonie, les polyrythmies entre autres.

C'est aussi l'époque de l'adolescence où l'élève se pose parfois des questions sur sa place dans l'école de musique et sur les enjeux de l'enseignement musical. Pour cela, nous pouvons mettre en place des dispositifs qui accompagneront au mieux l'élève dans sa réalisation artistique personnelle et dans son autonomie : auto-évaluation, constance du travail personnel. Un parcours sur mesure pourrait être envisagé pour que les élèves gèrent leur cycle avec des modules à valider et à choisir (exemple du dispositif de formation musicale au CRR de Grenoble). Le but étant de produire de l'intérêt commun.

-Le troisième cycle : Il peut nourrir la pratique amateur et orienter vers la pratique professionnelle. Pour la pratique en amateur, c'est un cycle où *l'élève a une attirance particulière pour quelque-chose*². Il permet de conduire de manière autonome un projet artistique personnel riche en s'ouvrant vers d'autres disciplines ou classes, en se spécialisant dans un domaine particulier (composition/écriture, histoire de la musique, analyse, etc). Là encore, pour développer la pratique instrumentale en cours de formation, la création d'ateliers de musique de chambre donne par exemple aux élèves la possibilité de mettre en lien l'analyse, l'interprétation, le partage et la culture musicale.

C'est aussi le moment où on va chercher à amener l'élève vers de « l'excellence », dans la virtuosité et dans la sensibilité de son interprétation. Tout comme dans les cycles précédents, l'élève doit pouvoir s'épanouir dans le troisième cycle et ressentir l'envie de créer son projet, son orientation. Par la formation musicale, l'élève a la liberté d'accès à toute œuvre musicale, toute partition (y compris contemporaines ou jazz), et a cette incroyable liberté de pouvoir faire vivre la musique où et comme il le souhaite.

² Dictionnaire, *Grand Larousse de la langue Française*, définition du mot amateur, page 59

b) L'évaluation

L'évaluation au sein d'un établissement artistique aide à la formation. Elle indique aux enseignants l'évolution de l'élève. En favorisant le système d'auto-évaluation, les élèves prennent conscience de leur évolution en fonction des fondamentaux à acquérir. Ainsi, cette évaluation formative permet de rendre autonome l'enfant dans son travail (métacognition). C'est aussi par le fait de pouvoir adapter l'organisation du travail pédagogique en fonction de l'élève que l'évaluation formative est intéressante et cruciale. Par ailleurs, l'évaluation doit être en rapport avec les objectifs fixés par l'équipe pédagogique et doit servir de guide à l'élève. Dans ma classe de formation musicale, je souhaite que les élèves soient évalués en tant que musicien. C'est pourquoi il me semble logique de mettre en place une évaluation où l'élève alliera la théorie et la pratique lors d'un examen. Ce procédé permet de rendre l'élève impliqué dans sa prestation et d'évaluer le musicien devant un public. Un examen vu comme une étape et non comme une fin en soi, un instant donné à la vérification des acquis essentiels pour les cycles suivants.

III) L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LA CLASSE DE FORMATION MUSICALE

Le professeur de formation musicale est un acteur essentiel dans la vie d'un établissement. En effet, il échange en permanence avec l'équipe pédagogique, les différentes classes et l'ensemble des élèves dans la structure d'enseignement. C'est aussi l'acteur de projets destinés à faire participer la formation musicale sur l'ensemble du territoire. Par l'ouverture et la réalisation de pratiques innovantes non plus réduite à la théorie du solfège, la formation musicale est la charnière de la structure artistique enseignante.

1) L'élève et le groupe

La formation musicale est une discipline dans laquelle le groupe est toujours présent. C'est avant tout un moment musical, pour la plupart du temps

hebdomadaire, qui regroupe des personnes souhaitant dialoguer, faire et apprendre ensemble. Cela permet d'avoir un potentiel immense dans le développement de projets. Pour autant, le professeur doit observer l'élève au sein de la classe.

a) Les projets

La formation musicale est une discipline qui permet la création de projets artistiques importants. En effet, elle est enseignée en ensemble et regroupe la plupart des élèves de l'établissement. Ainsi, la possibilité de création est forte par les arrangements d'œuvres pour la classe, par un ensemble vocal et par les mélanges organologiques. Ce dynamisme du groupe est un élément moteur pour une interaction entre la classe de formation musicale et l'ensemble des partenaires. Ainsi, l'élève apprend avec l'autre et développe son savoir artistique. C'est avec le socio-constructivisme que l'enfant ou l'adulte accumule un savoir, des réflexes et une nouvelle langue. En groupe, des conflits socio-cognitifs entre les élèves apportent un dialogue, une prise de conscience et un parti pris indispensable pour le développement de l'identité artistique de chacun. Lors de mon intervention au C.R.D de St Nazaire, j'ai pu observer un ensemble de musique de chambre premier cycle avec trois instrumentistes (deux percussionnistes et un pianiste). C'est alors que j'ai constaté que l'interaction entre ces élèves était prospère. Des conseils, avis et exemples étaient partagés entre eux jusqu'au concert afin de créer une réelle équipe. Ces projets amènent les élèves à communiquer, échanger et créer ensemble. Cela procure donc une motivation motrice pour chaque étudiant et forme un outil pédagogique fondamental.

En jouant à plusieurs dans les cours de formation musicale, les élèves vont pouvoir prendre conscience que tout comme dans un orchestre, leurs voix multiples se magnifient ensemble, se complètent et se subliment dans la composition musicale (addition des rythmes, des timbres de tous les interprètes).

b) L'accompagnement d'une classe

Une classe rassemble des élèves de classes et d'horizons différents. C'est par cette assemblage de personnalités opposées ou complémentaires que le

professeur de formation musicale adapte son enseignement. De plus, l'élève réagit différemment quand il est seul ou dans un groupe. Ainsi, le professeur doit mettre en place ce que Philippe Meirieu appelle la différenciation pédagogique, c'est-à-dire la façon d'aider l'enfant à prendre son propre chemin vers le savoir. Le pédagogue doit observer les niveaux de développement de chaque enfant pour évaluer les différents potentiels. Cette zone proximale de développement permet au professeur d'observer précisément les possibilités d'évolution de ces élèves et d'adapter ses objectifs d'apprentissage. J'ai constaté que cet outil pédagogique est crucial pour l'enseignant. Plus particulièrement lorsque la différence d'âge entre les élèves est grande. C'est dans un cours de formation musicale première année que j'ai pu apprécier cette différenciation pédagogique. Après réflexion, cela permet de concevoir des cours qui amènent le professeur à enseigner au plus près de chacun tout en gardant l'objectif général du groupe.

c) Développer l'autonomie chez l'élève

Lorsque l'élève pratique la formation musicale en groupe, une énergie d'équipe se dégage au sein de la classe. Pour autant, sorti de l'établissement, l'élève se retrouve sans professeur et sans structure apprenante. C'est pour cela que l'élève doit acquérir une autonomie dans la pratique et dans le travail. Il doit comprendre les outils à mettre en action pour atteindre ses objectifs. C'est donc au professeur d'observer si l'élève a compris ce qu'il a fait en cours. C'est par cette métacognition que l'élève peut prendre conscience de son travail restant et de ses connaissances à développer. Il peut donc comprendre et se confronter à la réalité. La formation musicale permet donc de mettre en œuvre de multiples situations d'auto-évaluation grâce au cours collectif.

2) Le corps et la musique

« La musique est d'abord une pratique collective, où l'activité physique est omniprésente. Elle n'est jamais séparée du corps, de la danse, voire de la transe. »³

³ Gilles Mouëllic, *Le jazz : une esthétique du XXème siècle*, Presse Universitaire de Rennes, 2000

La musique est un art qui se ressent corporellement. Pour cela, le corps reçoit la musique (résonances, oreille) et la renvoie (voix, geste musical). C'est par le corps, par les sens que l'enfant apprend la musique. Et le musicien doit pratiquer son art avec un bon état de corps, c'est-à-dire avec une entière conscience du rapport corps/instrument.

a) La voix

La voix est l'outil de reconnaissance de soi. C'est le premier instrument de musique à la disposition des élèves. Les chants sont omniprésents dans toute culture, dans nos affects... Ainsi, elle est essentielle et a un rôle actif dans le développement de l'enseignement musical de l'élève. Par la recherche et la pose de la voix chantée et parlée, l'enfant découvre un outil à la portée de tous et pour autant parfaitement individuel. C'est aussi la recherche de la posture et du souffle par le travail respiratoire qui s'élabore en classe de formation musicale. Ainsi, par la voix, l'enfant ou l'adulte prend conscience de la vibration du son en eux et s'écoute davantage tout en gérant sa respiration. L'écoute et l'intégration de la relation oreille/voix sont donc d'une grande importance pour le développement de l'oreille mélodique. Par ailleurs, la pratique vocale (chœur ou chant) démocratise la musique en donnant l'accès à tous, sans l'achat d'un instrument. La pratique chorale est très importante pour le développement de l'oreille harmonique de l'enfant, pour sa place dans un groupe et pour son apport culturel.

b) Le rythme

Le rythme est la clé de voute du musicien. C'est par le corps que le rythme se ressent. Dès le plus jeune âge, l'enfant capte des battements réguliers ou discontinus. Le rythme permet de rentrer dans la musique et de contrôler ses facteurs. C'est le support du temps sur lequel les notes de musique peuvent s'inscrire. Mais cette pratique rythmique sensitive est trop peu souvent développée dans l'enseignement de la formation musicale. Ou tout au plus, d'une façon théorique et non ressentie. Ainsi, dans *Le rythme, la Musique et l'Education*, Jaques-Dalcroze nous dit que l'éducation du corps par le rythme constitue une initiation à l'expression artistique des émotions. C'est bien par la

prise de conscience du corps (la marche), la perception auditive et la précision du geste que l'enfant parviendra à sentir un rythme corporel intense, permettant de comprendre et de lire le rythme écrit. Il me semble essentiel d'accès l'enseignement de la musique sur le ressenti rythmique et sur l'idée de mouvement qui s'en dégage.

c) Le geste

La musique est constituée d'une multitude d'attitudes, de jeux et de mouvements du corps. Or, le corps permet de retranscrire nos pensées et idées venant de notre cerveau. Grâce à notre corps, nous pouvons donc créer des gestes réfléchis qui nous sont propres. Ainsi, un élève interprète la musique par son geste instrumental. C'est donc le corps qui relie sa pensée à l'instrument. L'importance du geste en musique est à enseigner dès lors que l'on joue ensemble la moindre note de musique, par exemple lors d'une initiation à un instrument. Cette recherche du « geste juste » est essentielle pour l'équilibre entre le corps et l'esprit du musicien. De plus, c'est avec la respiration que le geste musical débute. La prise de conscience de la respiration corporelle me paraît primordiale pour un musicien. Là encore, c'est par le rapport au corps, en créant par exemple un projet entre les classes de formation musicale et les classes de danse, que l'élève pourra acquérir des fondamentaux et développer son expérience musicale. Ainsi, par la prise de conscience de ses gestes, l'élève se connecte avec les autres musiciens (groupe, ensemble, orchestre) et avec l'ensemble de son corps (gestion du stress).

3) Les « matières premières » de l'enseignement musical

La musique est un art qui est pratiqué depuis des siècles et qui se traduit sous différentes formes. Mais la musique ne peut exister sans la présence de tous les autres arts. Cette ressource infinie représente les éléments à transmettre lors d'un apprentissage musical.

a) Le répertoire et la culture musicale

Depuis que les hommes ont pris conscience de la nécessité de rechercher et de classer l'histoire de la musique (naissance de la musicologie au XIX^{ème} siècle), nous comprenons l'enjeu de transmettre notre héritage musical. Pour autant, l'enseignement de la musique ne s'arrête pas à la musique dite « savante » du Moyen-âge à nos jours, mais comprend tout autre art du son (musique d'écriture contemporaine, jazz, « actuelles », du monde, de films, etc.). Le répertoire est donc ouvert à son maximum pour que tous les élèves soient concernés par le cours de formation musicale. De plus, ces esthétiques représentent une culture musicale essentielle pour la formation de l'élève/musicien. Plus concrètement, un des points notable de ces différentes entrées musicales est que l'élève pourra se forger une écoute ouverte où l'oreille sera habituée à un grand nombre de sons, élément non négligeable pour le musicien.

b) L'invention (composition, improvisation, écriture, arrangement)

L'invention en musique est la source principale de réflexion, de curiosité et de recherche chez l'élève. Par l'initiation à la composition, l'improvisation, l'écriture et l'arrangement, l'élève découvre une curiosité, une liberté et une subjectivité qui le rend autonome dans sa création. C'est par cette dimension d'identité artistique que l'invention est riche en savoir. L'élève fabrique quelque chose et applique directement les outils du langage musical. Avec le cours de formation musicale, les élèves peuvent développer la pratique avec ces différents outils artistiques et l'appliquer au groupe. Ainsi, de grandes possibilités d'inventions musicales sont présentes au sein des cours de F.M (ateliers de compositions et d'écritures, interprétation d'arrangements, improvisations, etc.). Tous ces éléments placent les élèves « acteurs du cours » et cela permet de leurs transmettre les notions théoriques et fondamentales pour la pratique musicale.

c) L'ouverture vers d'autres arts

La musique est un art qui a évolué au cours de l'histoire, en fonction de la société. L'art musical a souvent été précédé d'autres mouvements artistiques (exemple : romantisme littéraire puis romantisme musical). Ainsi, la musique côtoie la littérature, la danse, l'architecture, le théâtre, etc. Cet ensemble de disciplines forme l'Art. Et c'est par cette pluralité d'entrée possible que l'enseignant d'un de ces arts doit accompagner. L'élève reçoit donc un enseignement transversal par l'histoire de l'art. Ceci ayant pour principales finalités le développement de sensibilités, des goûts de l'élève, de sa recherche ou encore de son sens esthétique. Ayant fait l'expérience de l'apport de la danse pour un musicien, il me semble nécessaire de privilégier des liens entre ces deux disciplines. L'élève pourra intégrer une pulsation rythmique stable, découvrir ses gestes corporels et acquérir des fondamentaux communs aux deux disciplines. Ainsi, chaque domaine peut apporter à l'autre une richesse, une nouveauté et un développement de l'expérience chez l'artiste.

4) Les pratiques innovantes dans la formation musicale

L'enseignement de la formation musicale ne représente plus seulement le lieu d'apprentissage du solfège mais permet la création de nouvelles classes en rapport avec l'évolution de la société : l'exemple du cours global et de l'apport de la musique assistée par ordinateur (M.A.O).

a) Le cours global

De nouveaux types de classes apparaissent en formation musicale pour atteindre des objectifs inédits. L'exemple du cours global où l'on juxtapose des disciplines apportent des résultats probants. L'éveil, le groupe, l'écoute et l'autonomie rendent ses classes très efficaces dans le premier cycle. Pour illustrer cette pratique, j'ai effectué ma seconde année de tutorat dans une classe de F.M en troisième année de premier cycle (*l'ensemble des Anches*) au C.R.R de Nantes. Les élèves ont donc commencé l'instrument (hautbois, clarinette, basson) et la formation musicale simultanément. Ils suivent les cours d'instruments en dehors

du cours de F.M. Ainsi, une richesse se présente au sein du cours par l'apport de l'instrument : les élèves assimilent les notions musicales en jouant de leur instrument et perçoivent directement le lien entre la pratique instrumentale et la formation musicale. Il me semble intéressant de privilégier ce type de dispositif afin de rendre l'élève musicien.

b) La M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur)

La musique assistée par ordinateur représente une nouvelle technologie en rapport avec l'évolution de la société. En effet, l'ordinateur est un outil de travail qui permet d'aborder le traitement du son, l'arrangement et la création par des logiciels. C'est un outil créatif de tout premier ordre pour l'élève et le professeur. Il peut être abordé dès l'éveil par son aspect ludique et inventif. Puis comme outil pédagogique particulièrement pratique pour l'enseignant. La grande qualité de la musique assistée par ordinateur est d'attirer tous les élèves, y compris les adolescents ; cette appétence est la clé du cours de musique. Cet outil est un élément important dans la formation musicale car il développe de fortes interactions avec la société où l'ordinateur est omniprésent. L'établissement culturel est donc connecté aux dernières innovations tout en transmettant un héritage musical.

5) Professeur de musique : musicien avant tout

Le professeur de musique est avant tout un musicien. Artiste, praticien réfléchi, artisan du son, interprète ; C'est à ces termes que l'on doit penser en entendant « professeur de musique ». En effet, ces artistes/pédagogues doivent avoir une vie artistique. Cela est vital pour le dynamisme de toute une école et cela renforce d'autant plus les liens entre les différentes classes. Avec nos formations et nos expériences, chaque professeur de musique doit pouvoir participer à la vie artistique d'un établissement d'enseignement artistique, et cela sur tout le territoire. Cette action culturelle permet de développer les interactions, interne ou externe à l'établissement. De plus, cela procure une identité à chacun dans la cité. La participation à de nombreuses rencontres, concerts, stages et actes de médiations sur le lieu d'enseignement offre de multiples possibilités

artistiques. Concert en solo, musique de chambre et musique d'ensemble sont les différentes possibilités d'actions qui donne envie aux élèves de participer à leur tour à la création artistique. Le professeur de musique est un musicien actif qui doit vouloir transmettre, former des musiciens et donner un exemple d'affirmation, d'identité artistique. De plus, au sein de ma classe de formation musicale, mon rôle d'accompagnateur est indispensable, notamment dans la pratique du chant. La direction d'ensemble est aussi un point non négligeable pour tout professeur de musique. Lors de notre intervention au C.R.D de St Nazaire, avec des élèves de musique de chambre du premier cycle, la direction d'ensemble a été essentielle pour mener à bien le projet. C'est aussi avec les élèves de tutorat au C.R.R de Nantes que j'ai pu tester l'importance de la direction. Le professeur de musique est donc un musicien qui cultive et maîtrise un art. L'expérience artistique permet de renforcer l'identité d'artiste et de pédagogue. De plus, C'est une action culturelle vivante et nécessaire pour le lieu d'échanges artistiques.

CONCLUSION

Tout au long de ce projet pédagogique, nous avons observé le rôle important du professeur de musique sur tout le territoire et sa place au sein de l'établissement culturel. Par les interventions en milieu scolaire, les partenariats avec les pratiques amateurs et les médiations culturelles, le professeur de musique est un médiateur permettant de relier le public à l'art des sons. Ainsi, nous avons vu les enjeux du cours de formation musicale, enseignement toujours en devenir grâce à la diversité des élèves. En effet, la pratique collective est un élément moteur du cours de F.M où l'élève participe au groupe en pratiquant musicalement avant tout. De plus, c'est en élargissant tout le domaine d'écoute, de création et d'expérience que l'élève pourra acquérir l'ensemble des notions fondamentales du musicien. Pour cela, être musicien me semble un des objectifs à suivre lors de la formation de l'artiste par l'enseignement de la musique. C'est aussi en privilégiant la transversalité entre les classes de l'école que la pratique musicale prend sens pour les élèves et pour toute l'équipe pédagogique. Ainsi, je souhaite poursuivre ma formation par un second Diplôme d'Etat en piano ce qui me permettra de lier plus particulièrement les claviers à la F.M.

En tant que pédagogue, il me semble important d'avoir saisi le rôle du professeur de musique pédagogue et artiste. Ainsi, cela va permettre la continuation de mes recherches et l'élaboration des pédagogies futures.